

Thématique	Phase concernée	Impact brut	Evaluation de l'impact brut	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Impact résiduel	Mesures de compensation
Géologie	Travaux	Terrassements dans des formations géologiques communes	<u>Faible</u> Profondeur et emprise spatiale limitées	Les recommandations géotechniques (sage INGENIERIE) seront suivies afin d'assurer la stabilité des ouvrages composant les aménagements de sécurisation de la Griaz		Non significatif	-
Hydrogéologie	Travaux	Pollution des nappes par hydrocarbures en provenance des engins de chantier	<u>Moyen</u>	-	→Vérification de la mise aux normes des engins →Stationnement et entretien hors lit mineur	-	Non nécessaire
Eaux superficielles	Travaux	Diminution temporaire de la surface mouillée au droit des aménagements	<u>Moyen</u>	-	→Dérivation des eaux : continuité hydraulique amont-aval garantie	-	Non nécessaire
Matériaux	Travaux	Remaniement important du substrat entraînant des mouvements de matériaux significatifs	<u>Moyen</u>	-	→Réutilisation des matériaux de bonne qualité sur place → Evacuation des matériaux excédentaires vers les filières adaptées	Pollution atmosphérique liée à la circulation des nombreux camions	-
	Permanente	Transit sédimentaire favorisé dans la traversée du cône de déjection de la Griaz	<u>Positif</u>	-	→Un curage régulier devra être réalisé avec une réinjection des matériaux à l'aval (si possible)	Non significatif	-
Qualité des eaux	Travaux	Reprofilage complet de 150m de linéaire du torrent de la Griaz Mise en suspension de particules dans le torrent de la Griaz et dans l'Arve Pollution accidentelle par les hydrocarbures/huiles en provenance des engins de chantier	<u>Moyen</u> Impacts limités du fait du caractère nivoglacière de la Griaz et de l'Arve (eaux naturellement chargées en matières en suspension)	-	→ Mise en place de système de dérivations pour travailler "à sec" → Mise en place de bassin de décantation directement au sein du lit mineur avec un dispositif filtrant à l'aval → Stockage des engins et produits divers éloigné du lit mineur	-	Non nécessaire
Risques naturels	Travaux	Augmentation du risque d'exposition aux laves torrentielles lors des travaux en lit mineur	<u>Moyen</u>	→ Travaux en dehors des périodes de plus forte occurrence (période estivale) → Mise en place d'un système d'alerte en amont du chantier afin de disposer d'un délai suffisant pour sécuriser le chantier (personnel + engins)		-	
	Permanente	Objet du projet : sécurisation du fonctionnement du torrent de la Griaz contre ses risques de crues et de laves torrentielles	<u>Positif</u>				
	Permanente	En cas d'accident ou catastrophe majeure, la rupture de la retenue mettrait en danger les personnes et les biens à l'aval	<u>Faible</u>		Etude de danger annexée au présent dossier		

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
Le préfet,
- 9 JAN. 2020
Pour le préfet,
La secrétaire générale,
Florence GOUACHE

Thématique	Phase concernée	Impact brut	Evaluation de l'impact brut	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Impact résiduel	Mesures de compensation
Milieu aquatique	Travaux	Destruction des habitats aquatiques au droit des aménagements Colmatage du substrat par les matières en suspension (MES)	<u>Faible</u> Conditions favorables pour la vie aquatique	-	Mise en place de bassins de décantation	Faible	Non nécessaire
	Entretien/curage	Destruction des habitats aquatiques au droit des aménagements Colmatage du substrat par les MES	<u>Faible</u> Conditions favorables pour la vie aquatique	-	Non nécessaire	Non significatif	Non nécessaire
	Travaux Permanente	Destruction d'environ 2,5 hectares d'habitats naturels Déboisement d'environ 2,5 hectares	<u>Fort</u>	→ Evolution du projet permettant des emprises moins conséquentes sur le milieu naturel	→ Encadrement par une demande d'autorisation de défrichement réalisée auprès de la DDT → Les abattages respecteront les grands principes des modes d'abattages doux	→ Perte d'habitats naturels et d'habitats d'espèces	→ Suivi écologique des mesures de compensation
	Travaux et entretien	Dérangement des populations par la présence du chantier Dépôt de poussières sur les feuilles limitant la photosynthèse	<u>Faible</u> Mobilité des espèces aisée	-	→ Adaptation du planning des travaux aux contraintes écologiques du site	Non significatif	→ Mise en place de nichoirs en faveur des oiseaux et des chiroptères
Milieu terrestre	Travaux et entretien	Dissémination d'espèces invasives	<u>Moyen</u>	-	→ Arrosage des emprises chantier en cas de vent fort ou temps sec	Non significatif	Non nécessaire
	Travaux	Emission de gaz à effet de serre par les engins de chantier	<u>Moyen</u>	-	→ Application d'une méthode d'éradication du Buddleia → Nettoyage des engins → Contrôle des apports de terre → Restrictions de circulation et stationnement des engins	Faible	Non nécessaire
	Travaux et permanente	Emprise sur les parcelles pâturées	<u>Faible</u> Limité à du stockage temporaire de matériaux	-	Vérification de la mise aux normes des engins (engins Euro 5 imposés)	Moyen	Non nécessaire
Qualité de l'air							
Activités agricoles							



Thématique	Phase concernée	Impact brut	Evaluation de l'impact brut	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Impact résiduel	Mesures de compensation
Economie locale	Travaux	Nuisances pour les populations riveraines (poussières, bruit, circulation accrue)	Moyen	-	→ Règles d'organisation du chantier (horaires, conformité du matériel...) → Réutilisation d'une partie des matériaux sur place → Information du public	Moyen	-
	Travaux	Pratique du ski, de la randonnée, du VTT perturbée à proximité des travaux	Faible	→ Travaux réalisés en dehors des périodes d'ouverture du domaine skiable → Mise en place d'itinéraires "bis"	-	Non significatif	Non nécessaire
	Travaux	Impact visuel avec mise à nu du sol sur environ 5 hectares (défrichement, emprise du projet, accès et installations de chantier)	Moyen Seulement visible sur le site aval	→ Limitée à la durée du chantier	-	Moyen	Non nécessaire
Paysage	Permanente	Renforcement de l'aspect artificialisé du site	Faible Paysage déjà marqué par les protections existantes très minérales et la remontée mécanique	-	Finition soignée des ouvrages (végétalisation dès que possible)	Peu significatif	Non nécessaire

